AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-4-72 301953

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE

(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F

C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W

Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

SUPPLEMENT N° 2 AU BULLETIN n° 139 d'AVRIL 1972

14 Avril 1972 / n° 8

VIGNE

Rougeot parasitaire ou Rot Brenner :

Ce champignon ayant une évolution difficile à prévoir, il convient, surtout dans les crus habituellement contaminés, d'appliquer systématiquement un traitement préventif dès le stade 2 feuilles étalées.

ARBRES FRUITIERS

Tavelures du pommier et du poirier : Les pluies survenues depuis notre dernier avis ont lessivé le traitement préconisé le 6 avril. Il y a lieu de renouveler le plus rapidement possible la protection des arbres.

Monilia sur cerisier : Poursuivre la protection de toutes variétés.

Pucerons verts du pommier : Les éclosions sont terminées.

Pucerons cendrés du pommier : Dans les vergers où des dégâts ont eu lieu l'année dernière, un examen attentif des arbres est recommandé.

Intervenir avant floraison si l'on constat l'enroulement de jeunes feuilles à l'aide d'un insecticide de contact du genre Isolan, Endosulfan, Pirimicarb.....

Cheimatobie : Les éclosions seront pratiquement terminées au delà du 15 avril. Rechercher la présence éventuelle de ces arpenteuses avant toute intervention - seuil de nuisibilité : 5 à 10 chenilles pour 100 bouquets floraux examinés. Ces chenilles sont à l'heure actuelle très petites; si un insecticide a déjà été utilisé, il y a peut être lieu de reporter cette nouvelle intervention après floraison.

Araignées rouges : Début d'éclosion; toute intervention est prématurée.

Divers : Ne pas utiliser d'insecticides systémiques avant la floraison ou pendant celle-ci. Seules quelques matières actives, non dangereuses pour les abeilles peuvent être utilisées pendant la fleur, ce sont : le Chinométhionate, la Chlorphénamidine, le Dicofol, le Diéthion, l'Endosulfan, la Phosalone, les Pyréthrines, le Polychlorocamphane, la Roténone, le Tétradifon, le Tétrasul, le Thioquinox, le Toxaphène ; éviter cependant de traiter pendant les heures les plus chaudes de la journée. Les matières actives soulignées sont des acaricides.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

R. PARIS et H. de MEIRLEIRE

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,

J. DELATTRE

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

P383